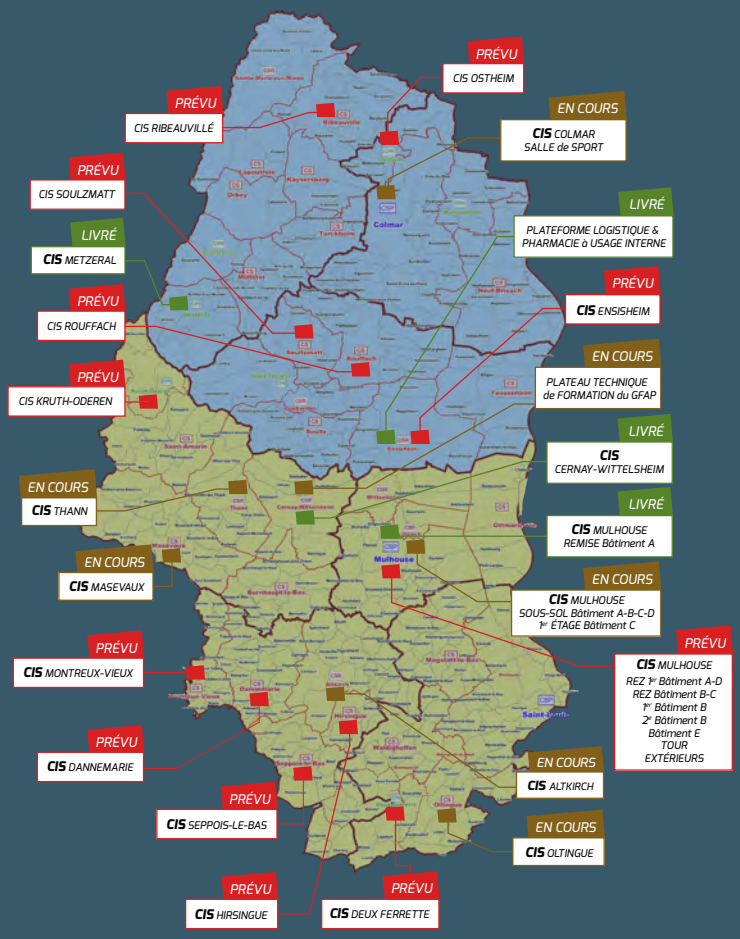
N°5 MARS 2020 | SAPEURS-POMPIERS DU HAUT-RHIN

Qu'on SDIS tout !

Magazine du SDIS 68







DOSSIER

PARC IMMOBILIER 55,6 MILLIONS D'INVESTISSEMENT D'ICI À 2030



INCENDIE DANS UNE SCIERIE

à Volgelsheim

P. 12 et 13

EXERCICE

Accident à l'Aéroport

P. 14 et 15



UNION DÉPARTEMENTALE

Élections
Garanties
Téléthon

P. 18 et 19

SDIS HAUT-RHIN
SERVICE DÉPARTEMENTAL INCENDIE SECOURS

www.sdis68.fr

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin



L'ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE

Offrir à ses agents les conditions optimales pour l'exercice de leurs fonctions constitue un enjeu majeur pour le SDIS.

C'est tout particulièrement le cas pour les casernes qui accueillent les sapeurs-pompiers et leurs matériels et qui concourent ainsi à la réalisation des missions de secours.

Les élus du conseil d'administration partagent ma volonté de rénover et compléter nos infrastructures à travers un plan ambitieux de constructions neuves et de restructurations de bâtiments existants. D'un montant de plus de 55 millions d'euros engagés d'ici à 2030, il doit permettre à notre SDIS de bénéficier d'infrastructures immobilières répondant parfaitement aux exigences opérationnelles et fonctionnelles.

> *« Un plan ambitieux de constructions neuves et de restructurations de bâtiments existants [...] doit permettre à notre SDIS de bénéficier d'infrastructures immobilières répondant parfaitement aux exigences opérationnelles et fonctionnelles »*

Dans l'immédiat, à l'issue des scrutins municipaux des 15 et 22 mars 2020, le SDIS 68 va connaître une période d'élections internes.

En effet, il s'agira d'élire les 8 nouveaux représentants des communes et des intercommunalités au conseil d'administration du SDIS. Ceux-ci siégeront aux côtés des 14 conseillers départementaux dont le mandat court jusqu'en mars 2021.

Ce scrutin se déroulera le 4 juin, pour une installation de la nouvelle assemblée le 18 juin 2020.

Dans le même temps, le SDIS doit organiser les élections des représentants des sapeurs-pompiers et des personnels administratifs et techniques à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) ainsi que des sapeurs-pompiers volontaires du SDIS au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV).

Outre le nombre élevé d'électeurs (5100 pour la CATSIS, 2600 pour le CCDSPV), ces élections sont importantes car elles concernent des instances qui participent, à travers leur avis, à la gouvernance de notre SDIS.

Brigitte KLINKERT
Présidente du conseil d'administration du SDIS 68

« Qu'on SDIS tout » - N°5

Revue trimestrielle du service départemental d'incendie et de secours du Haut-Rhin, 7, avenue Joseph-Rey, 68027 Colmar cedex.

Directrice de la publication : Mme Brigitte Klinkert, Présidente du conseil d'administration du SDIS 68. **Directeur de la rédaction :** Colonel hors classe René Cellier. **Comité de rédaction :** Jean-Louis Vuillequez - membres du CODIR. **Coordination :** Justine Fuhrer, service communication du SDIS 68. **Ont contribué à ce numéro :** Lcl Bruno Ducarouge ; ISP Sandrine Ferber ; Cdt Jean-Luc Heiligenstein ; Laurent Marck ; Lcl Benoît Milanesi ; Adc Christophe Rieg ; Jean Struss ; Jean-Louis Vuillequez. **Photographies et illustrations :** Gilbert Didierjean ; Dario Ensminger ; Maxence Ferrah ; Atelier Giannelli ; Jean-Luc Heiligenstein ; Jacques Koessler architecture ; Thierry Le Sausse ; Christophe Marchal ; Nicolas Mathieu ; Jean-Louis Vuillequez. **Mise en page et Impression :** Freppel Imprimeur IMPRIM'VERT®. **Tirage :** 1700 exemplaires.

SAINTE-BARBE : LE COURAGE ET LE DÉVOUEMENT À L'HONNEUR

Le SDIS du Haut-Rhin est sorti une nouvelle fois de ses murs pour célébrer la Sainte-Barbe, mercredi 4 décembre 2019 en fin de journée. La cérémonie départementale s'est déroulée au cœur du village de Kientzheim, commune de Kaysersberg-Vignoble.



Dans un décor nocturne de colombages et de façades historiques, par un froid glacial et dans un halo de brouillard croissant, cette cérémonie a été l'occasion de rendre hommage aux victimes du devoir et de saluer le courage et le dévouement dont font preuve les sapeurs-pompiers quotidiennement. Une vingtaine d'entre eux ont été distingués, par la remise de récompenses ou la promotion au grade supérieur.

« La Sainte-Barbe, c'est le courage. Le courage du service. Le courage d'affronter le risque. Le courage d'aller au-devant du danger, parfois jusqu'au sacrifice. (...) Vous êtes les femmes et les hommes de la sécurité civile et c'est toute une Nation qui vous rend hommage aujourd'hui. (...) vous avez rayé les mots lâcheté et évitement de votre vocabulaire. (...) Vous ne répondez qu'à un seul appel : celui du devoir. » Ces mots du ministre de l'Intérieur Christophe Castaner, adressés aux sapeurs-pompiers, ont été lus par le préfet du Haut-Rhin, Laurent Touvet.

10 camarades ont perdu la vie en service commandé en 2019. L'appel de leurs noms a été suivi d'une émouvante minute de silence. Puis trois gerbes ont été déposées successivement devant la stèle, par : le colonel hors classe René Cellier, directeur départemental des services d'incendie et de secours, et le lieutenant-colonel Martin Klein, président de l'union départementale des sapeurs-pompiers ; Brigitte Klinkert, présidente du conseil départemental et du conseil d'administration du SDIS 68, et Pierre Bihl, vice-président du conseil départemental ; le préfet Laurent Touvet.

De nombreuses personnalités ont assisté à cette cérémonie. Notamment : Catherine Troendlé, vice-présidente du sénat ; René Danési, sénateur ; le maire de Kaysersberg-Vignoble, Pascal Lohr ; la maire déléguée de Kientzheim, Martine Schwartz ; des représentants de la gendarmerie, de la police, de la justice...

LES RÉCIPIENDAIRES

- **Médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement :** Sergent-chef Daïvid Bouchniba ; sergent-chef Paul Glasser ; sergent Yann Weissenbach ; caporal Léo Bigler ; caporal Thomas Varnerot (au nom du préfet des Pyrénées-Orientales).

- **Lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement :** Sergent Cédric Da Costa ; caporale Fatiha Rabah ; médecin-colonel Fabien Trabold ; adjudant-chef David Futschik ; adjudant-chef Alexandre Lehmann; adjudant-chef Paul Pouviot ; adjudant Sébastien Bridel ; sergent-chef Mathieu Siterre ; sergente Stéphanie Vogel.

- **Lettre de félicitations :** Jeune sapeur-pompier Hugo Pierre

- **Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent :** Lieutenant-colonel Gilles Triballier

- **Promotion au grade supérieur :** Commandant Roland Peter : lieutenant-colonel honoraire ; capitaine Nicolas Houbre : commandant ; lieutenant Marcel Morillon : capitaine.





BAPTÊME DE LA PROMOTION 2019 DE LA FORMATION INITIALE DES SAPEURS-POMPIERS

Une cérémonie où se mêlaient solennité, émotion et convivialité a eu lieu vendredi 10 janvier 2020 à la direction départementale des services d'incendie et de secours du Haut-Rhin, à Colmar, pour le baptême de la promotion 2019 de la formation initiale d'équipier sapeur-pompier professionnel (FISPP). A l'issue de 41 journées d'une formation intensive démarrée le 4 novembre 2019, 10 jeunes caporaux ont reçu officiellement leur casque, symbole de leur intégration dans la profession et dans leurs unités opérationnelles respectives. Après réussite au concours national en 2018, sept d'entre eux ont été recrutés par le SDIS du Haut-Rhin et trois par le SDIS des Vosges. Cette FISPP les a rendus opérationnels en tant qu'équipier dans les trois piliers du tronc commun : incendie, secours d'urgence aux personnes, interventions diverses. Une réussite facilitée par le fait que tous avaient déjà un passé de sapeurs-pompiers volontaires, voire militaires pour certains qui ont été précédemment engagés à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. Ils ont fait preuve tout au long du stage d'une grande détermination, de persévérance et d'esprit professionnel, ainsi que l'a relevé le colonel Cellier, directeur départemental, lors de la cérémonie.

Le directeur départemental a également remercié les gradés qui ont été détachés durant deux mois à l'encadrement et à la formation des stagiaires et leur a remis des lettres de félicitations : lieutenant Sébastien Fricot, sergent-chef Nicolas Foulon, sergent Grégory Lé.

Brigitte Klinkert, présidente du conseil d'administration du SDIS 68, a félicité les stagiaires pour leurs excellents résultats et les a remerciés pour leur choix de s'engager au service d'autrui. Symbole de la cohésion et la camaraderie entre les stagiaires issus des deux versants du massif vosgien, la promotion a choisi pour nom de baptême « Vosegus » du nom d'une divinité de la faune dans l'héritage celtique rhénan et gallo-romain.

Pour conclure cet après-midi, les stagiaires ont effectué une manœuvre d'incendie et de sauvetage qui a impressionné l'assistance.



MÉDAILLES DU TRAVAIL
POUR SEPT PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES



Quelques jours après la Sainte-Barbe départementale, sept membres du personnel administratif et technique du SDIS 68 se sont vu remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, qui récompense la compétence professionnelle et le dévouement des agents publics. Une réception sympathique a été organisée le 10 décembre 2019 à la direction départementale, en présence de M. Pierre Bihl, membre du bureau du conseil d'administration du SDIS, de M. Jean-Marie Muller, membre du conseil d'administration, du colonel hors classe René Cellier, directeur départemental. Plusieurs chefs de groupement et de services entouraient également les récipiendaires.

Ont été récompensés :

- **Médaille d'or, pour 40 années de service :** Brigitte Braun ;
- **Médaille de vermeil, pour 30 années :** Anne-Laure Schreyeck, Nicole Riegel, Daniel Richert ;
- **Pour 20 années :** Rachel Sabourdy, Isabelle Kretz, Myriam Joho.

Félicitations !

PASSATION DE COMMANDEMENT :



SAINTE-MARIE-AUX-MINES

Samedi 30 novembre, a eu lieu la passation de commandement du centre de secours renforcé de Sainte-Marie-aux-Mines, entre le capitaine Michel Schifferlé et le lieutenant Gilles Gavalet.

Gilles Gavalet, sapeur-pompier professionnel, est arrivé au SDIS 68 en 2008. Chef de salle au CTA CODIS depuis 2013, il a été affecté à Sainte-Marie-aux-Mines en mars 2019.

Michel Schifferlé, sapeur-pompier volontaire depuis 1988, agent territorial au SDIS 68 après une carrière de menuisier, était chef du centre de secours depuis 2009. Il est à présent adjoint au chef de la compagnie 1. À l'occasion des allocutions, l'ensemble des officiels ont souligné la qualité du commandement exercé par le capitaine Schifferlé.

La cérémonie de passation de commandement s'est déroulée en présence de Pierre Bihl, membre du bureau du conseil d'administration du SDIS 68, de Claude Abel, maire de la commune, du colonel hors classe René Cellier, directeur départemental des services d'incendie et de secours du Haut-Rhin et chef du corps départemental de sapeurs-pompiers, et de plusieurs élus du secteur.

Lors de cette cérémonie, 5 sapeurs-pompiers ont été médaillés pour l'ancienneté de leur engagement et 12 autres ont été promus au grade supérieur.

Les médaillés :

- **Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon or (30 années de service) :** sergent-chef Olivier Paolella, caporal-chef Jean-Louis Schuh.
- **Médaille d'honneur échelon argent (20 années de service) :** lieutenants Paul Linder et Pierre Marchal.
- **Médaille d'honneur échelon bronze (10 années de service) :** caporal-chef Cathy Antzenberger.

Les promus :

- **Adjudant :** sergents-chefs Grégory Fanack et Stéphane Neff.
- **Sergent :** caporaux-chefs Cathy Antzenberger, Dimitri Deloup, Valentin Leducq.
- **Caporal-chef :** Dimitri Bedo.
- **Caporal :** les sapeurs de 1ère classe Morgane Aiguier, Nicolas Bedo, Sébastien Dumoulin, Maxime Schwoertzig, Thomas Schuh.
- **Sapeur de 1ère classe :** sapeur de 2ème classe Aurélie Taormina.

DES RÊVES D'ENFANTS RÉALISÉS AU CSP DE COLMAR



Adrien et Valentin rêvaient depuis longtemps de se glisser pendant quelques heures dans la peau d'un sapeur-pompier.

Leur souhait s'est réalisé le soir du 18 novembre 2019. Le centre de secours principal de Colmar les a accueillis, avec leurs familles, entourés de représentants de l'association de commerçants des Vitrines de Colmar et de l'association Rêves, dont la vocation est d'offrir la réalisation d'un rêve à des enfants atteints de maladies graves.

L'objectif de la soirée était double : la remise d'un chèque par l'amicale des sapeurs-pompiers de Colmar à l'antenne colmarienne de l'association Rêves et offrir ce moment de bonheur à Adrien et Valentin.

Grâce à l'équipe de garde et au chef de centre, les garçons ont pu visiter la remise des engins, enfiler un casque, faire un petit tour en camion de pompier dans l'enceinte de la caserne et assister, émerveillés, à une manœuvre de secours routier... Cerise sur le gâteau, plusieurs vrais départs en intervention ont eu lieu pendant leur visite.

En plus de ces souvenirs et de grand sourires, Adrien et Valentin ont emporté une peluche, des T-shirts et des casquettes des sapeurs-pompiers de Colmar.

Quant à l'association Rêves, elle a reçu un chèque de 1111 euros des mains du président de l'amicale du centre de secours principal. L'amicale reversait de cette façon une gratification offerte par les Vitrines de Colmar, pour avoir participé à un défilé de mode organisé par les commerçants.



LES AUTOMOBILES DANGEL PARTENAIRES DES SAPEURS-POMPIERS DU HAUT-RHIN



Le 20 janvier dernier, l'entreprise Automobiles Dangel, de Sentheim, est devenue officiellement partenaire des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin. En effet, à la demande du chef de corps du CPI local, Christophe Jenn, la commune et l'entreprise ont passé une convention au terme de laquelle le préparateur automobile permet à ses salariés par ailleurs sapeurs-pompiers volontaires d'effectuer des missions de secours ou de partir en formation sur leur temps de travail. Cette convention, élaborée et gérée par le SDIS 68, a été signée par le maire, Bernard Hirth, et le président d'Automobiles Dangel, Philippe Hebert, en présence des salariés concernés ainsi que de représentants du SDIS 68 : le lieutenant-colonel Christophe Marchal, chef du groupement de développement du volontariat ; son adjoint le commandant François Notter ; le commandant Philippe Briswalter, adjoint au chef du groupement territorial sud.

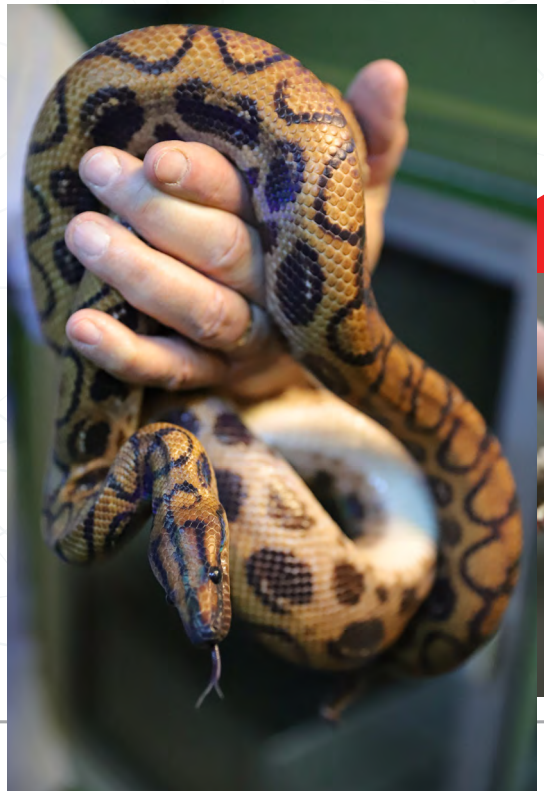


MAURICE BABILON
EXPERT ÈS REPTILES

Passionné par les reptiles, président-fondateur de la société herpétologique d'Alsace, Maurice Babilon est un interlocuteur et un partenaire précieux pour les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin, en particulier les spécialistes animaliers. Il collabore avec eux depuis 35 ans, notamment pour des formations sur les reptiles et autres nouveaux animaux de compagnie (NAC) plus ou moins exotiques.

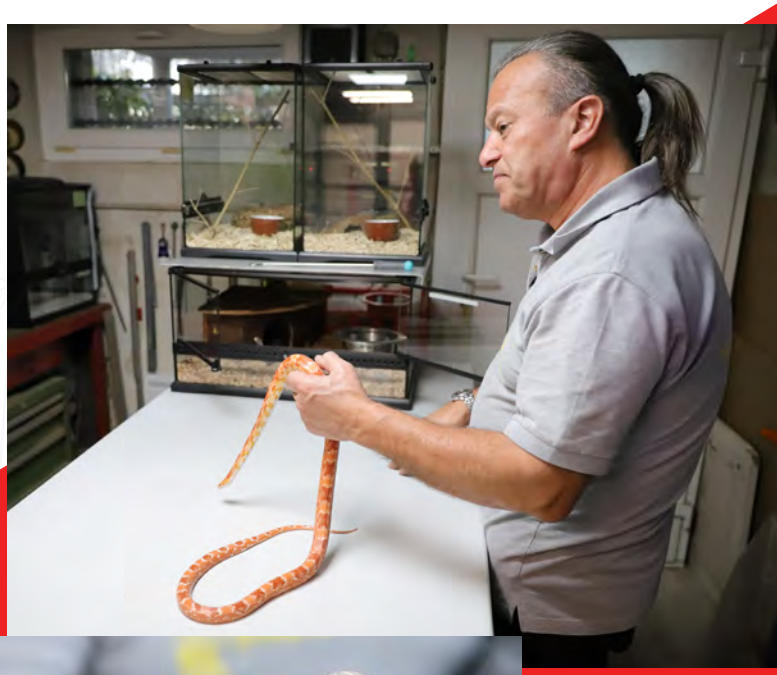
Principales caractéristiques, comportements, dangers, techniques d'approche, capture et manipulation en sécurité de ces animaux : autant de connaissances indispensables qui ne s'improvisent pas. Maurice, ainsi que son fils Maxime, expert sapeur-pompier volontaire animalier, animent régulièrement des formations de maintien des acquis pour le compte du SDIS 68.

L'herpétologue partage alors des compétences très pointues, acquises au cours de près de 55 ans de fréquentation de ces animaux. **« Enfant, j'avais de la curiosité pour les orvets et les couleuvres. J'en apportais à l'école pour le cours de sciences naturelles. Les reptiles sont un peu les mal-aimés du règne animal et je trouvais ça dommage. »** Maurice affirme être allé jusqu'à échanger ses camions Dinky Toys contre des couleuvres…



Avec le temps et l'expérience, l'intérêt s'est porté vers un champ plus large d'animaux exotiques. Aujourd'hui éleveur agréé pour tous les reptiles, reconnu par la préfecture, l'homme soigne et manipule couramment diverses espèces de crotalidés, d'élapidés (famille des cobras), de serpents constricteurs de divers gabarits, ou de gros lézards de type varan ou autres.

L'élevage de Maurice héberge occasionnellement des reptiles capturés ne pouvant être remis à leur propriétaire ou dépourvus de propriétaire identifié. Son élevage est parfois aussi le dernier recours pour accueillir des reptiles ou autres animaux exotiques capturés par les sapeurs-pompiers et qui ne peuvent être accueillis ni par la SPA, ni par un zoo. Ce fut le cas d'un python molure de plus de trois mètres de long pour près de 40 kilos, détenu sans autorisation dans un appartement d'un immeuble collectif à Colmar.







Cernay-Wittelsheim : vue extérieure

PARC IMMOBILIER : 55,6 MILLIONS D'INVESTISSEMENT D'ICI À 2030

Pour pouvoir assurer des secours de qualité à la population et accomplir leurs missions de la meilleure manière, les sapeurs-pompiers doivent disposer de bases de vie adaptées.

C'est pourquoi le SDIS du Haut-Rhin s'est doté d'un plan pluriannuel d'investissement immobilier sur dix ans. Il vise une mise à niveau des infrastructures qui permettra aussi de susciter des vocations. Cet engagement témoigne d'une volonté politique forte du conseil d'administration.

Le parc immobilier du SDIS du Haut-Rhin, c'est :

- 40 CIS, implantés sur 45 sites ;
- Le bâtiment de la direction à Colmar ;
- La plateforme logistique et la pharmacie à usage interne.

Soit 42 entités sur 47 sites, dont :

- 33 qui sont la propriété du SDIS ;
- 14 qui sont mises à la disposition du SDIS par les communes.

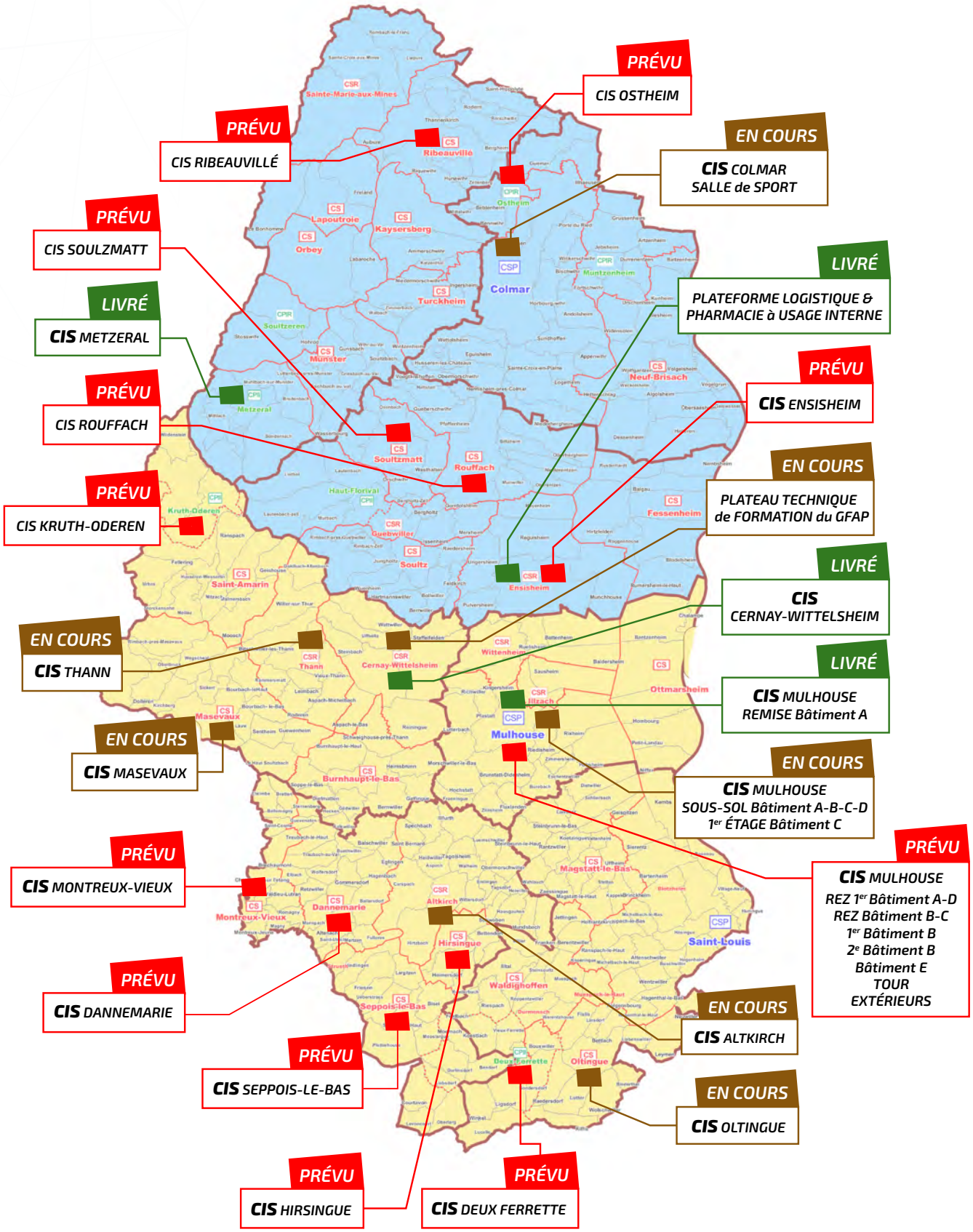
Mais également :

- **92 969 m²** de planchers sur **25,2 ha** de terrain.



Cernay-Wittelsheim : la remise

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER du SDIS du HAUT-RHIN





Altkirch : vue de la cour

Le plan pluriannuel d'investissement immobilier :

L'état général du parc immobilier est hétérogène. Ceci a conduit à la réalisation d'un diagnostic des bâtiments au 1er semestre 2017. L'analyse a permis d'identifier les centres qui présentent :

- des insuffisances fonctionnelles, dont la prise en compte de la mixité ;
- des insuffisances structurelles ;
- des insuffisances en matière de performances énergétiques.

Cette analyse a permis de déterminer la liste des centres :

- conformes aux critères et qui ne nécessitent aucune action ;
- nécessitant des gros travaux de maintenance ;
- qui doivent faire l'objet d'une reconstruction ou d'une restructuration lourde.

Elle a été poursuivie par la rédaction d'un plan pluriannuel d'investissement immobilier, qui a été adopté par le conseil d'administration du SDIS le 8 février 2018. Quelques ajustements techniques et financiers ont été apportés à ce plan et approuvés par le conseil d'administration du SDIS le 10 février 2020.

En finalité, le plan prévoit un investissement de **55 671 027 €** jusqu'à 2030, dont :

- 51 150 194 € au titre des constructions et restructurations :
  - 21 965 674 € pour des opérations livrées ou en cours ;
  - 29 184 520 € pour les opérations à venir ;
- 4 520 833 € au titre des gros travaux de maintenance:
  - 2 202 495 € pour des opérations livrées ou en cours ;
  - 2 318 338 € pour les opérations à venir.



Thann aujourd'hui

Thann demain



UN DEUXIÈME BEA 22 COMPACT EN SERVICE

Le SDIS 68 vient de mettre en service son 2e bras élévateur articulé de 22 mètres (BEA 22). Cette acquisition complète notre parc de moyens élévateurs aériens, notamment dans le segment des moyens compacts destinés à la couverture du risque incendie dans les centres historiques.

Positionnés au CSP de Colmar et au CSR de Thann, ces deux engins sont complémentaires de nos échelles et apportent de la polyvalence dans nos capacités opérationnelles.



Fiche technique :

- Châssis : MAN TGM 15.290
- Longueur : 7 m
- Largeur : 2,37 m
- Hauteur : 3,21 m
- Puissance moteur : 184 CV
- Plateforme : 400 Kg
- Bras élévateur : Bronto Skylift
- Hauteur max : 22 m
- Portée latérale max : 15,5 m
- Lance canon : 2500 litres par minute

TROIS NOUVEAUX FOURGONS-POMPES TONNES SECOURS ROUTIER (FPTSR) À MULHOUSE

Le CSP de Mulhouse vient d'être doté de trois nouveaux FPTSR de marque MAN, carrossés par la société Heinis à Friesen (68) et développés en collaboration avec les utilisateurs.

Caractéristiques techniques :

Châssis porteur : MAN 15.290 ; PTAC 15,5T ; 290 CV

Équipement :

Citerne 3000 litres d'eau ; 150 litres d'émulseur ; 150 litres de mouillant ; Désincarcération : outils électroportatifs ; Porte échelle électrique ; Éclairage 100 % led ; Panoplie hygiène. Prix : 232 000 € hors équipement.



Conception:

Certains choix techniques correspondent à des innovations (kit et panoplie hygiène), d'autres ont été retenus à titre expérimental (support pour tuyaux lovés).
Bien que l'engin dispose d'une génératrice électrique de 220 V, la majorité des outils sont électroportatifs (désincarcération, disqueuse, scie-sabre, éclairage...) préfigurant l'abandon progressif d'un générateur de courant sur la plupart des nouveaux engins-pompes.
L'équipement arrière et l'aménagement spécifique de la cabine d'équipage ont été proposés par le CSP Mulhouse en liaison avec le GALT.

Uniformisation du parc :

L'affectation de ces trois engins neufs a permis d'uniformiser le parc du CSP de Mulhouse et d'affecter les engins ainsi remplacés à d'autres centres de secours d'activité moins dense, en remplacement de véhicules destinés à la réforme.



INCENDIE DANS UNE SCIERIE À VOLGELSHEIM

Treize heures d'intervention, 100 sapeurs-pompiers, une vingtaine d'engins et moyens d'extinction ont été nécessaires pour venir à bout d'un incendie dans une scierie à Volgelsheim, attisé par les vents à plus de 100 km/h de la tempête Ciara.

Le 9 février à **23 h 58**, le CTA-CODIS reçoit un appel pour un feu dans une scierie. Le témoin pense être sur la commune de Biesheim. Le CTA-CODIS déclenche immédiatement un premier volume d'engins correspondant au motif de sinistre « feu de remise ou hangar ». N'arrivant pas à localiser précisément la scierie à Biesheim, l'opérateur continue de questionner le requérant pour situer exactement l'établissement : la scierie se situe en réalité à Volgelsheim et il s'agit d'un établissement répertorié. Le CTA-CODIS complète le départ avec les moyens identifiés dans le premier échelon. A savoir : un groupe incendie (1 VLCDG, 2 FPT, 1 EPA), un groupe alimentation (1 VLCDG, 1 FPT, 1 CD), un groupe feu industriel (1 VLCDG, 1 FMOGP, 2 FPT, 1 MEA), un chef de colonne ainsi que deux FPT provenant des CPI de Biesheim et de Volgelsheim.

Contexte particulier :

Le Haut-Rhin est placé par Météo France en vigilance orange pour vent violent depuis dimanche 9 février. Des pointes ont été enregistrées à 112 km/h en plaine et 177 km/h sur le massif vosgien (source : préfecture du Haut-Rhin).

Situation à l'arrivée de secours :

Les secours sont confrontés à un feu de stocks de copeaux de bois (entre 700 et 1000 m^3) avec un début de propagation a un entrepôt. Le premier COS organise ses moyens de manière à limiter la propagation du feu à l'entrepôt, qui occupe une emprise de 8600 m^2 au sol et comprend les outils de production de la scierie. Ce bâtiment est contigu au sud à un parc à grumes et à l'est à une chaîne de tri qui occupe une surface au sol de 4500 m^2. Les copeaux enflammés projetés dans l'axe du vent produisent un cône de propagation sur plus d'une centaine de mètres, offrant une image dantesque de la situation.

Rapidement, toutes les matières inflammables qui se trouvent dans ce cône s'embrasent et les secours font face à 4 incendies rapprochés. Ils touchent le stock de copeaux, le bâtiment de production, la chaufferie industrielle et un champ voisin, où le front de flammes se propage extrêmement rapidement. Les trois derniers sont sans cesse réalimentés par les copeaux enflammés projetés par le vent.

Organisation de l'intervention :

Le développement rapide des incendies, les surfaces et les volumes en jeu, l'important potentiel calorifique, ainsi que les conditions climatiques vont nécessiter la mise en œuvre d'un dispositif de grande ampleur.

Arrivés rapidement sur les lieux, les premiers chefs d'agrès et le chef de groupe déploient les moyens pour enrayer la propagation à la chaufferie industrielle.

À **0 h 59,** le chef de groupe demande un CCF, car le feu commence à se propager au champ voisin de la scierie.



Glossaire :
CTA-CODIS : centre de traitement de l'alerte – centre opérationnel départemental d'incendie et de secours
VLCDG : véhicule de liaison chef de groupe
FPT : fourgon-pompe tonne
EPA : échelle pivotante automatique
CD : cellule dévidoir
FMOGP : fourgon mousse grande puissance
MEA : moyen élévateur articulé
CPI : centre de première intervention
COS : commandant des opérations de secours
CCF : camion-citerne feu de forêt
SAV : sauveteurs aquatiques
MPR : motopompe remorquable

À **1 h 26,** le chef de colonne prend le commandement des opérations secours. Il demande au CTA-CODIS un plan de fréquences et l'ouverture de la fréquence de commandement.

À **1 h 59,** le COS demande un groupe feu de forêt en renfort, le feu de champ prend de l'ampleur et se dirige vers un établissement classé Seveso.

À **2 h 06,** après une reconnaissance de la zone d'intervention, le chef de site prend le COS. Il met en place 5 secteurs : alimentation en eau, copeaux plus chaufferie, bâtiment de production, champ, soutien du personnel.

Un deuxième groupe alimentation, les SAV pour sécuriser la manœuvre d'alimentation dans le Rhin, des moyens nécessaires au soutien du personnel sont encore demandés.

Priorités dans l'action des secours :

Nonobstant l'arrivée rapide des renforts, des priorités dans la manœuvre tactique sont identifiées :
1. Préservation de l'outil de production de l'industrie ;
2. Préservation de la chaufferie ;
3. Le champ et les copeaux.

Cette priorisation est importante pour la gestion de l'eau : le potentiel calorifique en jeu nécessite un débit important et les délais nécessaires à la mise en place des deux groupes d'alimentation imposent de définir un ordre de priorité des secteurs à alimenter. Cependant, les secours sont confrontés à un paradoxe identifié dès le départ : le feu de copeaux alimente sans cesse les autres incendies. L'idéal serait donc de traiter simultanément tous les foyers. Mais le potentiel calorifique est tel (700 à 1000 m^3) que pour attaquer efficacement le feu de copeaux il faut des débit d'eau très importants et des lances dont l'effet mécanique permette une attaque efficace, alors que le vent de tempête disperse le jet avant qu'il n'atteigne le feu, réduisant l'efficacité des lances.

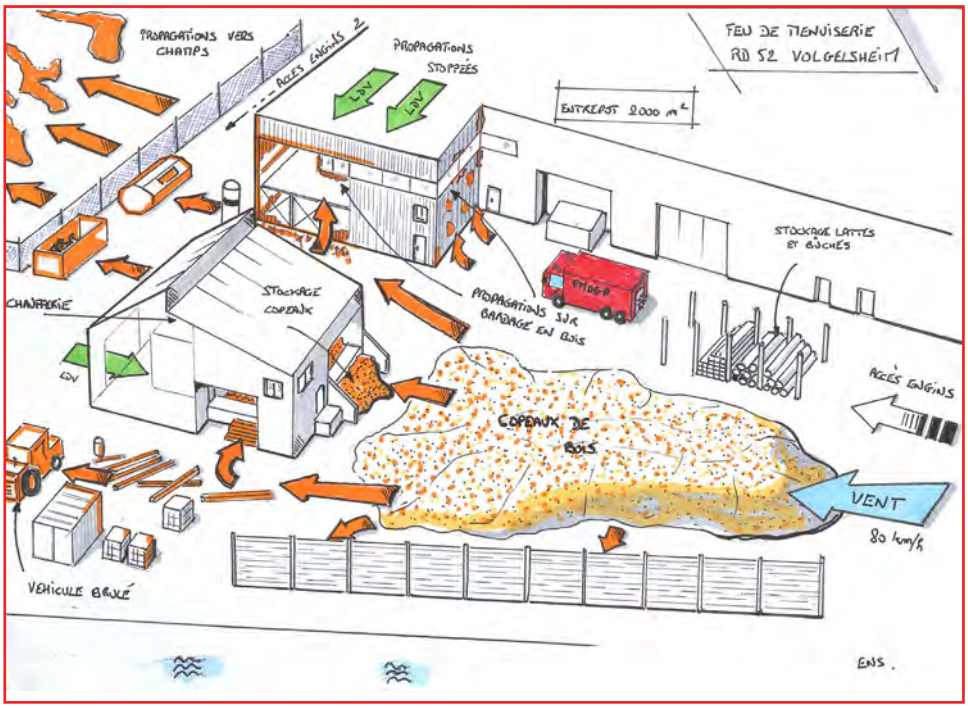
À **5 h 20,** en raison des conditions climatiques et des copeaux enflammés qui s'envolent toujours en direction du bâtiment de production et de la chaufferie, un dispositif conséquent est encore en œuvre :

Secteur champ : 1 *CCF* ; secteur chaufferie et copeaux : 4 *FPT* plus *FMOGP* ; secteur bâtiment de production : 1 *FPT*. Le stock de copeaux de bois est toujours totalement embrasé et l'intervention sera encore de longue durée.

Le *COS* est laissé au chef de colonne du secteur. À **8 h 53,** il annonce feu éteint, sauf les copeaux de bois, dont l'extinction se poursuivra avec l'aide de l'exploitant pour étaler la masse et permettre son noyage. Ce n'est qu'à **13 h 27** que le dernier chef de groupe pourra annoncer la fin des opérations.

Moyens engagés :

- 100 sapeurs-pompiers simultanément au plus fort de l'intervention
- 8 FPT
- 1 FMOGP
- 4 CCF
- 3 MPR
- 2 cellules dévidoirs
- 1 bateau lourd SAV pour sécuriser l'alimentation dans le Rhin





ACCIDENT À L'AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE

Dans le cadre du dispositif O.R.SE.C (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile), chaque acteur doit se préparer à intervenir.

En effet, pour que le dispositif soit opérationnel, des exercices doivent être organisés régulièrement. Ils renforcent le niveau d'appropriation des acteurs et les habitudes de travail en commun développées lors de la planification.

Dans ce contexte, un exercice a été organisé, sous l'autorité du Préfet du Haut-Rhin, en novembre 2019, sur le site de l'EuroAirport Bâle-Mulhouse.

« Mayday, mayday, mayday » : c'est par cet appel de détresse à 19 h 32, le mardi 5 novembre 2019, que la tour de contrôle de l'EuroAirport est contactée par le pilote d'un Airbus A320 de la compagnie Easyjet. Parti 40 minutes plus tôt de l'aéroport de Nice avec 55 personnes à bord, personnel navigant compris, l'avion est censé atterrir aux alentours de 19 h 45. Le pilote signale une panne des moteurs suite à une collision avec des cigognes. Il craint ne pas pouvoir se poser sur la piste. La tour perd le contact radar et radio avec l'aéronef en ***ZVA*** nord-ouest, à la hauteur de Bartenheim.

Conformément aux procédures, la tour déclenche la sirène d'alerte des équipes du SSLIA et informe téléphoniquement le ***CTA-CODIS*** d'un atterrissage d'urgence à Bartenheim.

À l'arrivée des premiers secours du SSLIA sur les lieux, composés de deux ***VIM*** et d'un chef de manœuvre, la 1ère équipe procède rapidement avec le personnel navigant de l'avion à l'évacuation d'urgence des passagers encore dans la carlingue alors que la deuxième équipe, compte tenu de la forte odeur de kérosène, réalise un tapis de mousse pour prévenir tout risque d'inflammation.

Un point de rassemblement des victimes est fixé hors de la zone de danger.

Dès son arrivée sur les lieux, le chef de colonne demande l'activation du mode d'action ***NOVI***. La montée en puissance des secours prévue pour un tel événement s'organise très rapidement.







Le ***CRM*** est déterminé dans la rue René-Pflimlin à Bartenheim et le ***PC*** de site est établi sur le parking du supermarché voisin. Le PCO est installé dans des locaux spécifiques de l'EuroAirport et le COD est activé à la préfecture. La commune de Bartenheim déclenche son plan communal de sauvegarde pour le soutien aux impliqués.

Le ***PMA*** est installé dans les locaux de la maison de santé pluridisciplinaire située à proximité du crash. La mise en œuvre de l'application ***SINUS*** permet de dénombrer 43 victimes, réparties comme suit : 2 décédées, 5 ***UA***, 15 ***UR*** et 21 impliquées. Ces dernières sont redirigées vers le centre d'accueil des impliqués à la salle des sports de la commune.

Le croisement de la liste des passagers fournie par la compagnie aérienne avec celle de SINUS permet de constater l'absence de 12 victimes. Celles-ci, ayant quitté les lieux dans la panique, sont retrouvées dans les centres hospitaliers du secteur.

Cet exercice nocturne de sécurité civile a mobilisé plus de 400 acteurs sous l'autorité du Préfet du Haut-Rhin, dont 150 sapeurs-pompiers issus de l'ensemble des centres d'incendie et de secours du département.

Glossaire :

ZVA : zone voisine d'aérodrome

SSLIA : service de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs

CTA-CODIS : centre de traitement de l'alerte – centre opérationnel départemental d'incendie et de secours

VIM : véhicule d'intervention mousse

NOVI : nombreuses victimes

CRM : centre de regroupement des moyens

PC : poste de commandement

PCO : poste de commandement opérationnel

COD : centre opérationnel départemental

PMA : poste médical avancé

SINUS : système d'information numérique standardisé

UA : urgence absolue





LE HAUT-RHIN, TERRAIN DU PREMIER EXERCICE ZONAL DES ÉQUIPES GRIMP

Les 30 et 31 octobre 2019, les spécialistes des interventions en milieu périlleux (GRIMP) du SDIS 68 ont participé à un rassemblement zonal organisé en Alsace par le conseiller technique de la zone Est, Jean Landmann, et son adjoint Christophe Rieg. Respectivement conseillers techniques départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, ils avaient invité l'ensemble des SDIS de la zone. C'est ainsi que 45 spécialistes issus de 9 départements étaient réunis.

L'ensemble des participants se sont regroupés le premier jour au CSP de Sélestat pour l'accueil autour d'un café, avant de se répartir sur les deux sites de manœuvre, à raison de 4 unités constituées sur chaque site. En l'occurrence les falaises du site d'escalade de Gueberschwihr dit « l'Ancien » et les châteaux de Ribeauvillé.

Le deuxième jour toutes les unités ont permuté, afin que chaque personnel puisse manœuvrer sur les deux types de terrain : le site naturel à Gueberschwihr et le milieu structurel au château de Saint-Ulrich à Ribeauvillé. A noter que ce dernier a été choisi faute de pouvoir accéder au château du Haut-Koenigsbourg indisponible à ces dates.



Petite déception le second jour, la participation de l'hélicoptère de la Sécurité civile Dragon 67 pour un hélitreuillage n'a pas pu avoir lieu en raison de l'épais brouillard qui régnait.

Cette rencontre confraternelle et riche d'échanges d'expériences et de pratiques s'est achevée après un dernier repas pris en commun et au chaud dans un restaurant d'entreprise à Colmar, pris en charge par le SDIS 68.





JOURNÉE NRBC
AVEC LES SAPEURS-POMPIERS DE LA RÉGION DE FREIBURG

Dans le cadre des échanges à caractère opérationnel, mais aussi dans une volonté marquée de renforcer les liens de collaboration avec les sapeurs-pompiers allemands, le SDIS 68 a accueilli l'ensemble des unités spécialisées en risque nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC) de la région de Freiburg, le samedi 16 novembre 2019, au centre de secours principal de Mulhouse.

Le détachement était constitué d'un véhicule de mesure de chacun des 10 Landkreis, avec 4 personnels par véhicule, et encadré par le Dr Philipp Golecki, adjoint au chef de corps de Freiburg, et Thomas Happersberger, chef de corps de Lahr. On notait également la présence de personnels du service « Droit judiciaire / sapeurs-pompiers / protection civile / services de secours » du Regierungspräsidium de Freiburg.

Après l'accueil et un petit déjeuner organisé sympathiquement par le CSP, la délégation s'est retrouvée à l'amphithéâtre pour un rappel, par le Dr Golecki, sur l'utilisation du spectromètre à mobilité ionique RAID-1 dotant les véhicules d'intervention RAD (risque radiologique) de chacun des Landkreis, ainsi que diverses informations opérationnelles.

Le commandant Alain Wolf, conseiller technique départemental RAD, est intervenu pour présenter les missions de la CMIR 68 (cellule mobile d'intervention chimique) et notamment exposer sous forme de cas pratiques les diverses interventions particulières réalisées ces dernières années dans le domaine radiologique.

En fin de matinée, Mme Brigitte Klinkert, présidente du conseil d'administration du SDIS, le colonel hors classe René Cellier ainsi que M. Klaus Schüle, directeur du service de la coopération transfrontalière au Regierungspräsidium de Freiburg, ont rejoint le groupe. La présidente a rappelé que l'Alsace est très impliquée dans la coopération transfrontalière et que celle-ci allait encore se renforcer dès le 1er janvier 2021 dans le cadre de la nouvelle collectivité européenne d'Alsace. Elle a salué l'intérêt de cette journée commune de formation entre services de secours des deux côtés du Rhin.

De son côté, M. Schüle a souligné l'intérêt que présente le fait d'unir les forces de secours notamment en cas d'événement important dépassant les frontières.

Après un déjeuner pris en commun au restaurant du musée de l'automobile, l'après-midi a été consacré à de multiples mises en situation dans les locaux d'exercices NRBC du CSP de Mulhouse.



ÉLECTIONS À L'UDSP 68



Lors de sa réunion du 9 décembre 2019, le conseil d'administration de l'union départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin a été amené à élire son président pour les 4 prochaines années. Unique candidat pour cette élection, Martin Klein a été réélu à cette fonction. Dans la foulée le conseil d'administration a validé la nouvelle composition du bureau.

Membres du bureau de l'UDSP 68 :

Président : Martin Klein
1er vice-président : Christophe Marchal
Vice-président : François Papirer
Vice-président : Hervé Wermuth
Vice-président : Thiébaud Strauss
Vice-président : Jacky Walter
Vice-président : Christian Brunner
Secrétaire général : Bruno Ducarouge
Trésorier général : Gérard Gantzer

A noter les départs de nos amis Roland Peter, remplacé par Hervé Wermuth à la tête de la section territoriale d'Altkirch, et de Bernard Meister remplacé par Christian Brunner à la section des anciens. L'UDSP remercie les sortants et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du bureau.

Merci Bernard !



Le 7 février dernier, le bureau de l'UDSP a tenu à rendre hommage à Bernard Meister lors d'un rendez-vous convivial autour d'un repas. Bernard Meister a souhaité passer la main, après plus de 40 années de bons et loyaux services.
Véritable cheville ouvrière de notre union, il était fréquemment présent au siège à Mulhouse pour assister notre secrétaire dans de nombreux domaines.
Ses qualités et compétences en graphisme et création d'affiches et de supports ont été souvent sollicitées. Bernard était également à la tête de la section des anciens où tous les adhérents ont apprécié son sens de l'organisation lors des sorties annuelles.
Pour tout cela, l'UDSP a tenu à remercier Bernard et son épouse.

2020 : ÉVOLUTION DE LA GARANTIE « DÉCÈS TOUTES CAUSES »

L'union départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin a souscrit le contrat fédéral associatif, auprès de la mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France à effet du 1er janvier 2018.

Ce contrat permet aux adhérents du réseau fédéral de bénéficier de nombreux avantages, aide ou soutien en cas d'accident hors ou en service commandé, ou en cas de difficultés suite à des accidents de la vie.

Notre union départementale a fait le choix de compléter le contrat de base par des options telles que : la protection juridique, l'assurance des invités bénévoles, la garanties décès et invalidité en service commandé (en complément de la couverture du SDIS), le capital décès « toutes causes ».

Pour 2020, la garantie « décès toutes causes » connaît une modification des critères d'attribution (grille ci-contre).

Tous les détails sur le site web officiel : **www.sdis68.fr / rubrique UDSP**

Renseignements : secrétariat de l'UDSP 68, au 4, boulevard de la Marseillaise 68100 MULHOUSE ; Tél. : 03 89 43 20 27 ou **udsphr@wanadoo.fr**

Documents à télécharger :
Pour l'ensemble des couvertures, toutes les précisions sont apportées dans les documents téléchargeables :
https://www.sdis68.fr/UDSP-68/Notre-role/Couvertures-garanties.html



PRÈS DE 13 900 €
POUR LE TÉLÉTHON 2019

A l'occasion du Téléthon 2019, vendredi 6 et samedi 7 décembre 2019, les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin se sont à nouveau mobilisés et ont fait preuve d'une générosité remarquable. Les nombreuses actions menées sur notre territoire ont permis de rassembler la coquette somme de 13 876,66 € (contre 11 007,80 € en 2018), soit une augmentation de 2 868,86 €.

Au plan national (métropole et Outre-Mer), les sapeurs-pompiers ont collecté 1 250 000 €.

La coordinatrice départementale Téléthon des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin, Sandrine Ferber, a fait une tournée des sites où les sapeurs-pompiers s'étaient mobilisés. En voici un aperçu succinct.

- **Au Bonhomme :** une marche et un repas étaient organisés ; plus de 80 repas ont été réservés.
- **Sainte-Marie-aux-Mines :** marche et vente de boissons et manalas. De très nombreux JSP étaient présents aux côtés de leurs aînés de Sainte-Marie-aux-Mines.
- **Metzeral :** pour la 3ème année, les actions étaient nombreuses au CIS : fil rouge de massage cardiaque, vente de pâtisseries, boissons, tartes flambées, tombola...
- **Horbourg-Wihr :** sapeurs-pompiers et JSP se sont associés à une manifestation organisée pour parcourir des tours de stade ; quelque 250 tours faits par les pompiers! (1 tour = 1 €).
- **Muntzenheim :** la manifestation a rassemblé des centaines de personnes. La traditionnelle marche organisée par le club des marcheurs de Muntzenheim, le repas préparé par les sapeurs-pompiers, la vente de casques en chocolat, etc. La salle des fêtes était à nouveau comble.
- **Grussenheim :** les JSP ont vendu des casques en chocolat et sur leur vente de sapins ils avaient placé une urne pour le Téléthon.
- **Kembs :** tours de stade pour les JSP, les sapeurs-pompiers, les habitants du village. De très nombreux tours ont été effectués.
- **Hettenschlag :** la production de tartes flambées a battu son plein. Comme tous les ans, de nombreux sapeurs-pompiers ont participé à cette fête qui rassemblait de très nombreux villageois.

Le défi est d'ores et déjà lancé pour faire encore mieux en 2020 et mobiliser encore plus d'amicales et de corps dans tout le département.

En savoir plus sur le Téléthon :

www.afm-telethon.fr

Téléthon

SDIS
HAUT-RHIN
SERVICE DÉPARTEMENTAL
INCENDIE
SECOURS





SDIS68
PHOTO-VIDÉO



- Vous êtes sapeur-pompier au corps départemental ou PATS
- Vous maîtrisez la prise de vue

Rejoignez les volontaires de l'équipe photo-vidéo du SDIS68

communication@sdis68.fr



www.sdis68.fr